

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. MÉKINAC**  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce sixième jour de juin 2018 (06/06/2018) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet      Lucie Geoffrion      Serge Trudel  
Micheline Demers      Gaétan Beauchesne  
Est absent : Robert Tessier

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

**Résolution 2018-06-085**      Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lucie Geoffrion  
appuyé par Micheline Demers  
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Présentation du rapport financier au 31 décembre 2017.
4. Situation financière au 30 avril 2018.
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 mai 2018.
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2018.
7. Adoption des ratifications du comité de gestion du camping.
8. Présentation des comptes.
9. Formation – Le comportement éthique – Lucie Geoffrion
10. Renouvellement entente – Croix-Rouge Canadienne
11. Plainte de M. Mario Lavergne
12. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis
13. Entente intermunicipale avec la municipalité de Hérouxville pour le poste d'inspecteur en environnement et bâtiment.
14. Nivelage au Domaine des Foins et Domaine de la Colonie.
15. Adoption du règlement urbanisme no 35045-UR-2018-01.
16. Achat licence Power Builder – Urbanisme.
17. MTQ – Réfection de la route 155 – Réseau aqueduc.
18. Club Quad Mékinac (2011) Inc – Demande commandite publicitaire.
19. Varia -
20. Période des questions.
21. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-086**      Présentation du rapport financier au 31 décembre 2017

Il est proposé Serge Trudel  
appuyé par Lucie Geoffrion  
et résolu d'accepter le dépôt du rapport financier 2017 consolidé, présenté par Gabriel Fournier Lacombe de GGL cpa, Société de comptables professionnels agréés.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-087** Situation financière au 30 avril 2018

Il est proposé Micheline Demers  
appuyé par Lucie Geoffrion  
et résolu d'autoriser le dépôt du rapport financier (situation financière)  
de la municipalité et du camping au 30 avril 2018.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-088** Adoption du procès-verbal de la séance  
ordinaire du 02 mai 2018

Il est proposé Gaétan Beauchesne  
appuyé par Serge Trudel  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 mai  
2018 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-089** Adoption du procès-verbal de la séance  
extraordinaire du 22 mai 2018

Il est proposé par Marlène Doucet  
appuyé par Micheline Demers  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22  
mai 2018 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-090** Adoption des ratifications du comité de  
gestion du camping

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Lucie Geoffrion  
et résolu de ratifier les décisions du comité de gestion du camping  
contenu au procès-verbal du 23 mai 2018 (résolutions 2018-05-013 à  
2018-05-028 inclusivement).

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-091** Présentations des comptes à payer

**ATTENDU** que pour l'approbation des comptes à payer du mois de  
mai 2018 chacun des membres du conseil municipal de la  
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un  
rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu que des comptes au montant 65 309 \$ soient acceptés et  
payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité  
de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds  
ou crédits nécessaires de l'ordre de 65 309 \$ sont disponible en date  
du 06 juin 2018.

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière

**Résolution 2018-06-092** Formation – Le comportement éthique –  
Lucie Geoffrion

Il est proposé par Marlène Doucet  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu ce qui suit :

- d'inscrire Lucie Geoffrion à la formation en ligne sur Le  
comportement éthique, obligatoire pour les nouveaux élu(e)s;
- d'autoriser le paiement du coût d'inscription au montant de  
300 \$ plus taxes.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-093**      Renouvellement entente – Croix- Rouge Canadienne

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'autoriser le paiement de la contribution annuelle de 160 \$  
pour l'entente des services aux sinistrés couvrant la période de juillet  
2018 à juin 2019.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-094**      Plainte de M. Mario Lavergne

**ATTENDU** la plainte déposée au bureau municipal par M. Mario  
Lavergne en date du 01 juin 2018.

**ATTENDU** que cette plainte concerne l'état de son terrain suite à la  
réparation d'une fuite d'eau sur son terrain.

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Lucie Geoffrion  
et résolu ce qui suit :

- que l'employé municipal remplace le muret ainsi que l'escalier  
situé devant la maison;
- d'ajouter de la terre et de remettre le terrain en bon état.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-095**      Rapport de l'inspecteur en  
environnement et bâtiment

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Serge Trudel  
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en  
environnement et bâtiment pour le mois de mai 2018.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-096**      Entente intermunicipale avec la  
municipalité de Hérouxville pour le poste d'inspecteur en  
environnement et bâtiment

**ATTENDU** qu'en remplacement de Robert Jourdain la municipalité de  
Hérouxville accepte temporairement de libérer Chantal Paillé,  
inspectrice en environnement et bâtiment;

**ATTENDU** que cette entente est de 7 heures/semaine au coût de 30  
\$/heure plus les frais de déplacements qui seront payés par la  
municipalité de St-Roch-de-Mékinac;

**ATTENDU** que cette entente prend fin le 25 juillet 2018.

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Micheline Demers  
et résolu ce qui suit :

- accepter cette entente avec la municipalité de Hérouxville.
- de transférer l'adhésion de la Combeq de Robert Jourdain à  
Michel Lapointe;
- de former Michel Lapointe pour ce poste d'inspecteur en  
environnement et bâtiment;
- le taux horaire de Michel Lapointe sera de 23 \$/heure, lorsqu'il  
effectuera le travail d'inspecteur en environnement et  
bâtiment.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-097**      Nivelage au Domaine des Foins et  
Domaine de la Colonie

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu d'autoriser la dépense pour le nivelage du chemin Domaine  
de la Colonie et du chemin Domaine des Foins par l'entrepreneur  
Marcel Guimond & Fils Inc. de St-Adelphé.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-098** Adoption du règlement urbanisme no 35045-UR-2018-01

**ATTENDU** qu'un avis de motion du règlement numéro 35045-UR-2018-01 a été donné le 04 avril 2018 concernant la modification de l'annexe A – Plan de zonage du règlement de zonage 2015-07-003;  
**ATTENDU** qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;  
**ATTENDU** que ce règlement est adopté en vertu des pouvoirs que confèrent les lois municipales.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Serge Trudel et résolu :

- que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
- que soit adopté le règlement numéro 35045-UR-2018-01 concernant la modification de l'annexe A – Plan de zonage du règlement de zonage 2015-07-003.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-099** Achat licence Power Builder – Urbanisme

**ATTENDU** qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 toutes les opérations pour visualiser photos et croquis à jour seront effectuées à 100 % dans le logiciel de PG, ce qui signifie que le logiciel de SMI ne sera plus utilisé;

**ATTENDU** que notre inspecteur travaille pour l'émission des permis dans Accès/Territoires de PG;

**ATTENDU** que la municipalité doit acquérir et assumer le coût de la plate-forme de base Magaéval et sa licence Power Builder au coût de 942.79 \$ (licence taxes et installation incluses);

**ATTENDU** qu'avec cette plate-forme l'inspecteur en environnement et bâtiment aura accès aux photos et croquis comme dans SMI.

Il est proposé par Micheline Demers appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu ce qui suit d'autoriser la dépense pour l'achat de cette plate-forme.

-Adoptée-

**Résolution 2018-06-100** MTQ – Réfection de la route 155 – Réseau aqueduc

**ATTENDU** qu'en raison de présence de roc, le forage directionnel prévu pour le bouclage de la portion sud du secteur résidentiel est annulé;

**ATTENDU** que ces travaux seraient trop coûteux et présentent plusieurs risques nécessitant de dynamiter à proximité de la route;

**ATTENDU** que le remplacement de tout l'aqueduc se trouvant sous ou à proximité de la 155, incluant le prolongement demandé par la Municipalité du côté nord afin de se rendre jusqu'à la rue Dumont;

**ATTENDU** que cela permettra de régler les problématiques d'affaissement dans l'accotement et de gel de la conduite;

**ATTENDU** que cela comprend des longueurs supplémentaires, le MTQ prévoit 610m supplémentaires de conduites (1 530m par rapport au 920 prévues), de ce 610m supplémentaires, 460 m sont dû à l'impossibilité de faire le forage directionnel tel que prévu et 150m sont attribuables au prolongement des travaux jusqu'à la rue Dumont;

**ATTENDU** que des frais supplémentaires estimés à 11 250 \$ pour la Municipalité pour les 150 m permettant de se rendre à la rue Dumont.

Il est proposé par Marlène Doucet  
appuyé par Serge Trudel  
et résolu ce qui suit d'accepter le coût des frais supplémentaires, afin  
de régler les problèmes de gel de la Municipalité et les problèmes  
d'affaissement causés par les fuites de la conduite existante.  
-Adoptée-

**Résolution 2018-06-101** Club Quad Mékinac (2011) Inc –  
Demande de commandite publicitaire

**ATTENDU** la demande de commandite publicitaire pour la carte  
routière du Club Quad Mékinac (2011) Inc. ;  
**ATTENDU** que la participation de la municipalité pour cette  
commandite offre une visibilité sur la carte de sentier remise à  
chaque membre du Club et touriste visitant la région.

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu d'autoriser la dépense de 150 \$ incluant les taxes pour une  
commandite publicitaire.  
-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Marlène Doucet, appuyé  
par Micheline Demers. Il est 19 heures 51.

---

Guy Dessureault, maire

---

Sylvie Genois, secrétaire-trésorière